



COLLEGE - SEGPA ANTOINE AUDEMBRON
18 rue des Docteurs Dumas
63300 THIERS
☎ 04.73.80.06.36 📠 04.73.80.09.01

Compte rendu projet innovant

Etablissement : Collège Audembron

Titre du projet : Aide aux élèves en difficultés : Mise en place de groupes de besoin

Coordonnateur : Principal

1) De l'émergence du projet à son aboutissement :

➤ Etat des lieux :

Réflexion menée dans le cadre du projet d'établissement (analyse résultats évaluation nationale 6ème : forte proportion d'élèves ne maîtrisant pas les compétences de bases notamment en français).

Mise en place du socle commun.

➤ Objectifs initiaux :

Personnaliser les apprentissages.

Mettre sur pied des dispositifs d'aide et de soutien adaptés aux besoins repérés chez les élèves.

Développer l'approche par compétences et les modes d'évaluation associés.

➤ Evolution des objectifs :

L'approche par compétence a été abandonnée dans deux disciplines : lettres et mathématiques mais maintenue en anglais. La culture des équipes dans ce domaine reste très faible et ces nouveaux modes de travail inquiètent les enseignants.

➤ Effets obtenus :

- Progrès dans l'individualisation : les professeurs ont essayé de prendre en compte les besoins particuliers des élèves. Différents cycles ont été organisés et des approches diverses expérimentées.
- Entre 50 % et 70 % des élèves qui ont participé à ces groupes :
 - ont progressé sur le plan des apprentissages d'après les évaluations menées par les enseignants.

- ont gagné en autonomie
- ont développé des compétences sur le plan de l'oral en anglais.

2) Les acteurs et la mise en œuvre du projet :

- Les équipes étaient constituées de 10 enseignants de lettres, de six enseignants de maths, de quatre professeurs de langue et d'un mi-temps d'assistant d'éducation.

- Les élèves impliqués dans le projet :

Lettres : 8 classes de sixième, 6 classes de quatrième, 7 classes de troisième

Maths : 8 classes de sixième

Anglais : 8 classes de sixième

- Les actions réalisées :

Emploi du temps élèves : 1 heure hebdomadaire ou de quinzaine selon les disciplines.

3) Analyse et perspectives :

Éléments facilitateurs : sensibilisation des professeurs de langue à l'approche par compétences avec la mise en place du cadre européen.

Les difficultés :

Organisationnel : la constitution des barrettes est rendue difficile par différentes contraintes d'emploi du temps et les nombreux temps partiels au sein des équipes. Ces contraintes sont accentuées par l'éclatement de l'établissement sur deux sites.

Pédagogique :

Difficulté des enseignants à travailler en équipe au niveau de certaines disciplines pour échanger des informations sur les élèves (les enseignants intervenant dans certains groupes n'ayant pas forcément les élèves en classe) malgré la possibilité d'utiliser certaines plages de concertation.

Difficulté à analyser de manière précise les besoins des élèves et à proposer des remédiations efficaces. Tendance à refaire ce qui a déjà été présenté en cours. Les élèves les plus en difficulté n'ont pas progressé.

Manque de formation des enseignants sur la notion de compétences et l'évaluation formative.

Les points forts :

Les groupes de compétences en langue où l'équipe a développé de nouvelles pratiques avec des résultats intéressants sur la motivation des élèves et leurs acquisitions.

Indicateurs : évaluations des élèves mises en place par les équipes enseignantes, résultats et progression des élèves dans les matières concernées, fonctionnement et évolution des équipes enseignantes (demandes de temps de concertation).

Les impacts du projet sur l'établissement :

Une sensibilisation des enseignants à une approche pédagogique plus individualisée et à une organisation nouvelle du soutien. Parallèlement à ces groupes de besoins, plus d'enseignants ont mis en place des PPRE et leur vision du redoublement est en train d'évoluer.

Les pratiques à approfondir :

Comment mettre en œuvre la déclinaison du socle commun et travailler les apprentissages sous forme de compétences.

De quels types d'évaluation accompagner cette démarche ?

Les prolongements :

Au niveau de l'établissement :

- Poursuite groupes de besoins en 6^{ème} sous forme de barrettes à l'emploi du temps pour favoriser le travail collectif.
 - Permettre dans la mesure du possible aux enseignants de travailler avec des élèves de leur classe.
 - Mettre en place avec chaque élève concerné un projet individuel précisant l'objectif, le nombre de séances et les modalités d'évaluation.

- Sur le niveau quatrième : accompagnement spécifique des élèves concernés par un dossier d'alternance
- Sur le niveau troisième : accompagnement spécifique des élèves concernés par un PIF

Au niveau du bassin de Thiers :

Proposition des chefs d'établissement d'engager un travail commun avec les corps d'inspection sur la mise en place du socle commun afin de former les équipes enseignantes et d'engager un travail de fond cohérent sur l'ensemble des établissements du bassin.